AVIS A LA POPULATION

REUNION D'INFORMATION PREALABLE
PROJET DE CATEGORIE B AVEC ETUDES D'INCIDENCES SUR l'ENVIRONNEMENT

Luminus s.a., Boulevard Roi Albert II, 7 à 1210 Saint-Josse-ten-Noode, informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à :

L'implantation d'un parc de 5 éoliennes, d'une cabine de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques sur le territoire de la commune de Mettet, situé entre les villages de Biesme et Oret.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique européenne, nationale et régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

A cet effet, une réunion d'information préalable sera organisée le

Mardi 28 novembre 2023 à 19h00
SALLE DU CONSEIL COMMUNAL
Place Joseph Meunier 36 - 4ème étage
5640 Mettet.
-

Cette réunion d'information a pour objet :

1° de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3° si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D.64, §1, et D.65, §§2 et 3 :
- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Suite à cette réunion, chacun est invité à adresser ses observationset suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences par écrit au Collège Communal de Mettet, Place Joseph Meunier 1 5640 Mettet (avec une copie à Luminus, Benoît Van Geebergen, rue de la Barrière 44 à 4100 Seraing) et ce dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information.

Des informations peuvent être obtenues auprès de Luminus, Benoît Van Geebergen, Rue de la Barrière 44 à 4100 Seraing ou par email : benoit.van.geebergen@luminus.be